

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

Chers adhérents,

A réception de ce numéro, nous serons déjà proches d'un temps fort de notre vie associative avec la future Assemblée générale de la Rochelle, les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2007. Dans un premier temps, nous vous avons demandé de répondre pour le 15 décembre 2006, mais une nouvelle insertion du bulletin d'inscription dans le *Jeune Marine* n° 186 vous a permis de vous inscrire jusqu'au 15 février 2007 au plus tard. Jusqu'à aujourd'hui, le nombre d'inscription laisse présager un succès certain de la manifestation. Mais le problème reste celui du nombre de pouvoirs. Aussi j'insiste particulièrement auprès de ceux qui ne sont pas en mesure de participer à l'AG pour qu'ils nous adressent leurs pouvoirs, soit par courrier, par fax ou e-mail. Un formulaire figure dans les pages suivantes.

J'évoquais dans le dernier numéro le report de la sortie de l'annuaire cette année, et mon engagement à le faire rejoint la demande ressentie dans les bulletins d'adhésion ou re- adhésion reçus à ce jour pour l'année en cours. Pour mener à bien cet objectif, nous avons besoin que chacun d'entre vous s'efforce de nous communiquer les coordonnées d'un maximum de sponsors éventuels, dont nous devons communiquer dès que possible la liste à l'organisme retenu pour l'édition, qui se chargera de les contacter afin d'obtenir le financement nécessaire à la parution. Je vous en remercie d'avance.

Un deuxième objectif est celui de la modernisation de notre site internet. Là aussi toutes les suggestions sont bonnes.

Certaines régions (Aquitaine, Bretagne/Pays de Loire, Ile de France, Méditerranée) réussissent à entretenir une vie conviviale et je m'en félicite et les encourage à continuer. Parallèlement, surtout au plan national, nous devons rester attentifs aux évolutions de notre Marine Marchande, de son enseignement et du régime social des marins. Je forme des vœux pour qu'en cette année cruciale pour l'avenir de la France, les candidats à l'élection présidentielle prennent tous conscience de la nécessité d'une grande politique maritime pour notre pays.

Je dois prochainement terminer mon mandat de président de la Confédération des Associations de la Marine marchande, mais lors du dernier conseil d'administration en décembre 2006, il a été décidé de rédiger un document à l'intention des candidats pour les sensibiliser sur ce sujet. Je profite aussi de ce mot pour vous informer que la Confédération vient aussi d'accroître sa représentativité avec le passage de la Fédération Nationale de Pensionnés de la Marine Marchande du statut de membre associé à celui de membre actif. Et un rapprochement de certaines associations, dans le cadre de certaines manifestations comme cela se fait déjà régionalement, se dessine à l'horizon.

Pour terminer, je donne rendez vous le samedi 31 mars prochain à la Rochelle à tous ceux qui sont inscrits à notre assemblée générale.

*Pierre AYMERIC, Président*

## HYDRO-SUP'MARINE – 66, route du Cap – 76310 SAINTE-ADRESSE

mail : [hydro.sup.marine@infonie.fr](mailto:hydro.sup.marine@infonie.fr)

site : <http://perso.infonie.fr/hydro.sup.marine>

Association loi 1901, reconnue d'intérêt général.

### Horaires du bureau :

• lundi :		14h00 -17h00
• mardi :	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
• mercredi :	9h00 – 12h00	14h00 – 16h00
• jeudi :	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
• vendredi :		14h00 – 16h00

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

## ASSEMBLEE GENERALE

de

## LA ROCHELLE

samedi 31 mars et dimanche 1<sup>er</sup> avril 2007

Grâce à l'abondance des réponses lors de la consultation prévisionnelle pour la tenue de notre AG à la Rochelle en 2007, nous avons pu obtenir de meilleures conditions auprès des prestataires.

Grand merci à ceux qui ont épaulé notre choix.

Néanmoins, un nombre significatif d'adhérents décidés à venir à la belle Rochelle ne se sont pas encore manifestés. Nous les invitons à retourner sans tarder, à Bertrand Morio, le bulletin d'inscription joint. Nous espérons la participation d'une centaine d'adhérents et de sympathisants.

Le bulletin propose l'ensemble des prestations. Vous choisissez les activités ainsi que le nombre de nuitées désirées. Pour la matinée du samedi des accompagnateurs, il est proposé soit la visite de l'aquarium soit la visite de l'historique de l'Hôtel de Ville. Les visites font l'objet d'une réservation. La diversification des visites sera possible si nous atteignons 20 personnes par groupe.

La Rochelle est une ville très sollicitée, les prestataires demandent le versement d'acompte que la trésorerie régionale de l'association ne peut ni ne doit avancer.

Aussi, votre réponse doit nous parvenir avant le **28 février 2007 accompagné de votre règlement.**

Un horaire plus précis sera diffusé, en mars 2007, aux participants ayant confirmé leur présence.

Si vous souhaitez anticiper ou prolonger votre week-end, nous vous invitons à nous prévenir rapidement, pour éventuellement bénéficier du tarif consenti à HSM.

## SI VOUS NE POUVEZ PARTICIPEZ, MERCI DE NOUS RETOURNER VOTRE POUVOIR

### Dernières nouvelles :

**La mairie de La Rochelle annule la réception du vendredi soir pour indisponibilité**

**La visite de l'hotel de ville est remplacée par la visite de la ville en calèche. Merci de votre compréhension**

+++++

## ASSEMBLEE GENERALE

**31 mars 2007, rendez-vous à 9h00**

## LA ROCHELLE

Résidence La Fayette - avenue de Bourgogne

### Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale 2006
- Rapports moral et d'activités
- Bilan financier 2006
- Montant de la cotisation 2008
- Vote sur :
  - Les rapports moral et financier
  - Montant de la cotisation
- Election des membres du conseil d'administration
- Questions diverses

### Pouvoir

M. ....  
du groupe régional .....  
ne pouvant se rendre à l'assemblée générale d'Hydro-Sup'Marine du samedi 31 mars 2007, à La Rochelle  
donne pouvoir à  
M. ....  
pour le représenter et voter en son nom.  
Signature \*

\*Précédée de la mention *bon pour pouvoir*

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

## Bulletin d'inscription à l'Assemblée Générale de la Rochelle

samedi 31 mars 2007 et dimanche 1er avril 2007

Nom Prénom	
adresse	
CP Ville	

### Activités et tourisme

samedi 31 mars 2007

Matinée :	prix/pers.	nombre	total
Assemblée + repas	22,00 €		

Accompagnateurs : Important de choisir une des activités suivantes au choix. Impossible de faire les deux dans la matinée

Aquarium + repas (La Rochelle)	33,00 €		
Visite de La Rochelle en calèche + repas	33,00 €		

Après-midi

Corderie, Hermione (Rochefort)	27,00 €		
Soirée festive à la Résidence La Fayette	41,00 €		

dimanche 1er avril 2007

Journée Ile d'Aix	59,00 €		
-------------------	---------	--	--

**Sous-total A- activités et tourisme**

*nota: tous les déplacements, pour les visites et excursions se feront en cars au départ de la Résidence La Fayette*

**HEBERGEMENT** - couple sans enfant- Le prix de la chambre comprend le petit-déjeuner et le dîner sauf le dîner festif

	couple	seul(e)	nombre	total
nuits du 30-31 mars 2007	80,00 €	57,00 €		
nuits du 31 mars - 1er avril 2007	52,00 €	42,00 €		
nuits du 1er avril - 2 avril 2007	80,00 €	57,00 €		

Pour les familles avec enfants ( en chambre ou en appartement suivant l'age et le nombre d'enfants

(1) soit 20,00€ par membre de la famille pour la nuit et le petit déjeuner

(2) Soit en demi-pension pour la famille (dîner, nuit, petit-déjeuner)

couple	enfant > 10ans	enfant (6 -10 ans)	enfant (2 - 5 ans)	total
80,00 €	40,00 €	32,00 €	25,00 €	

Dans cette configuration, prière de nous fournir votre décompte avec la composition familiale

**Sous-Total B - hébergement**

**Total des prestations A + B**

### Règlement

Par chèque à l'ordre d'Hydro-Sup'Marine à retourner à l'appui de la copie de ce bulletin au :

Trésorier national MORIO Bertrand

3 impasse Blandin

44100 NANTES

Renseignements ZAMBON Serge

10 chemin des Tisserands à Crémille

79600 SAINT LOUP LAMAIRE

Tel 05 49 64 82 44

mail [serge.zambon@wanadoo.fr](mailto:serge.zambon@wanadoo.fr)

portable 06 88 78 18 04

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

## CONFEDERATION DES ASSOCIATIONS de la MARINE MARCHADE CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 7 Décembre 2006

### Compte-rendu

Feuille de présence :

Pierre AYMERIC, Président de la Confédération, HYDRO-SUP'MARINE

Denys CARDON ; HYDRO-SUP'MARINE

Gustave VIALA ; HYDRO-SUP'MARINE / La Touline

Jacques FARHI ; HYDRO-SUP'MARINE

Alain DELAFOY ; ACLC/C1

Jacques STEINER, Trésorier confédéral ; ACLC/C1

Jean Claude MAUR, Secrétaire confédéral ; ACOMM 2005

René de CAYEUX ; ACOMM 2005

Daniel MONGON ; ACOMM 2005

Alain JEGU ; AFCAN

Thierry ROSSIGNOL ; AFCAN

Jacques SCHIRMANN ; FNAPMM

Excusés:

Patrick VIGNERON-LAROSA ; ACOMM 2005

Yannick LAURI ; ACOMM 2005

Armel LE SRAT ; La Touline

Absents :

Jacques MAUREL-CHENUET, 1<sup>er</sup> Vice-président confédéral ; ACOMM 2005

Hervé QUERE, 2<sup>ème</sup> Vice-président confédéral ; AFCAN

Le conseil d'administration s'est tenu avant l'Assemblée générale extraordinaire selon l'ordre du jour proposé et les sujets suivants ont été débattus :

#### Point 1 : C.A du 24 Mai 2006

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

#### Point 2 : Remplacement du secrétaire (point 7 de l'AG du 24 mai 2006)

J-C. MAUR indique qu'il désire rester en charge du poste de secrétaire jusqu'à la fin de l'année 2006.

J. FARHI (HSM) est confirmé comme secrétaire de la CAMM.

#### Point 3 :

Le président indique que lors de la prochaine A.G. prévue en principe le 21 mars 2007, ce sera l'ACOMM 2005 qui prendra normalement la suite de HSM pour en assumer la présidence.

Le conseil est informé que le secrétaire général Patrick VIGNERON-LAROZA qui est domicilié sur Paris aura délégation du nouveau président Yannick Lauri en raison de son éloignement.

#### Point 4 : Réunion du 17 novembre 2006 Place Fontenoy

Le président rappelle qu'elle avait pour but d'obtenir des réponses aux questions en suspens relatives au RIF et à la demande de réintégration des associations au Conseil Supérieur de la Marine Marchande et au Comité Spécialisé de la Formation

Professionnelle Maritime. Patrick Vigneron-Larosa de Broström Tankers et Denys Cardon pour CMA-CGM ont pu exprimer les problèmes rencontrés par ces armements au sujet de la fidélisation des officiers. L'avenir des ENMM et de l'enseignement maritime a été aussi évoqué. Un compte rendu de cette réunion a été réalisé le 27 novembre 2006 et communiqué à toutes les associations de la Confédération.

Par ailleurs G. Viala indique que les membres du « cluster maritime » ont entamé depuis trois séances des travaux sur les mêmes sujets. Il expose les travaux menés à l'initiative de l'IFM à Lorient lors de la réunion organisée le 24 août 2006. Il informe sur les évolutions prévues :

- Disparition du corps des professeurs ;
- Nombre d'écoles ? Nombre d'élèves ?

« SOYEZ REALISTES ET DEMANDEZ L'IMPOSSIBLE mais HATEZ-VOUS LENTEMENT ! »

Pour G. Viala il y a urgence !

Il faut souligner qu'à ce jour les décrets d'application ne sont pas sortis.

Par ailleurs G. Viala indique que la Marine Nationale s'intéresse aux problèmes posés par la formation des Officiers Marine Marchande et pourrait être intéressée par l'utilisation des moyens des écoles d'Hydro pour la formation de ses Chefs de Quart.

D'après G.Viala le navire école de la M.N pourrait être partagé avec la formation Mar-Mar. L'IFM a fait parvenir à G.Viala une note relative au « sauvetage » de la polyvalence. Il est partisan d'un « HYDRO-CAMPUS » afin de pouvoir se raccorder au système universitaire européen « L. M. D. »

Le président déclare qu'il prend acte de l'ensemble des opinions exprimées et qu'à son avis, il est encore trop tôt pour adopter une position définitive sur ce sujet sensible. Il demande aux différents acteurs de rester attentifs à l'évolution de la situation.

Un point sur ce sujet pourra être fait lors du prochain conseil.

#### Point 5 : Avenir de l'ENIM

Voir texte de Jacques Schirmann en annexe 2.

#### Point 6 -Bilan financier

Les comptes encore non définitifs ne font ressortir aucun problème particulier. L'assemblée décide de conserver pour 2007 le même montant de cotisation que pour 2006 soit 115,00 euros par association membre.

#### Point 7 : vie des associations

- **AFCAN** : les effectifs restent stables (120 pers) qui se répartissent en 1/3 d'actifs et 2/3 de retraités. L'association mène particulièrement des actions dans le domaine de la sécurité maritime, avec le souci d'aller vers l'Europe.
- **La TOULINE** : représentée ce jour par Gustave Viala, fait remettre un document résumant son évolution : nouveau logo, actions de formation spécifiques à la demande, assistance aux élèves pour la recherche de stages d'embarquement, nouvelle implantation dans le Var au sein de l'IPFM.
- **ACLCC1** : tassement du recrutement. La prochaine AG est prévue à Arcachon les 3 et 4 mai 2007.

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

- **HSM** : Les actions vers les élèves qui sont à renouveler souvent, ont permis d'enregistrer 60 adhésions d'élèves à la rentrée de l'année scolaire 2006/2007. Prochaine AG le 31 mars 2007 à la Rochelle.
- **FNAPMM** : Il y a une érosion des effectifs année après année malgré un recrutement qui se poursuit.

## Point 8 : réflexion sur les questions à poser aux candidats à l'élection présidentielle en 2007

Depuis la tenue du CA J.C. Maur a fait parvenir au président, ainsi qu'à G.Viala et J.Farhi les documents établis par la confédération à l'occasion des élections de 1993, 1995 et 2002. Copies de ces papiers seront communiqués aux associations par le président. G.Viala avait suggéré qu'il soit souhaitable de s'inspirer du rapport « POSEIDON » pour la rédaction d'un document destiné aux candidats à l'élection présidentielle.

J.C. Maur indique qu'il est disponible pour participer à la préparation de ce document. Ceci pourrait se faire (décision reste à prendre) sur la base d'une actualisation du « pensum » rédigé en vue de l'élection de 2002 avec la création d'un comité de rédaction.

## Point 9 : Mutualisation des moyens (G. Viala) : voir annexe 1

Il note, ce qui ressort également des divers exposés sur l'évolution des populations des diverses associations, que celles-ci ne sont pas en expansion, d'où à prévoir dans un avenir plus ou moins proche des problèmes financiers pouvant aller jusqu'à une possible disparition de certaines associations. Il constate par ailleurs que chaque associations « produit. » une revue ce qui génère un coût non négligeable pour chacune.

Il indique que « JEUNE MARINE » ne serait pas opposée à accueillir, comme elle le fait pour HSM, des pages « spécifiques » à chaque membre de la confédération.

Il demande que les points suivants soient mis à l'étude afin de réaliser des économies d'échelle :

1- **Une publication commune sur un même support**, avec des encarts personnalisés pour chaque partenaire, mais avec des informations maritimes générales utiles à l'ensemble de la communauté maritime, incluant les élèves.

2- **Une Assemblée Générale dans le même site**, avec salles séparées pour chacun, mais avec des festivités communes.

Il estime que lors d'une phase ultérieure, l'examen de la possibilité d'un siège et d'un secrétariat commun pourrait être étudié.

Il pense par ailleurs que la mise en œuvre d'une éventuelle mutualisation des deux points cités ci-dessus pourrait se faire progressivement, le démarrage pouvant se faire avec deux ou trois assos.

## Point 10 : divers

Le « dépliant » relatif aux écoles et aux cursus est discuté il conviendra d'ajouter le terme « supérieures ».

Le secrétariat d'HSM en assurera le tirage.

L'ordre du jour étant épuisé le président lève la séance à 11h45.

Jacques FARHI, Secrétaire ; Pierre AYMERIC, Président

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

7 Décembre 2006

### Compte-rendu

Feuille de présence : voir CR du CA du même jour

Le président ouvre la séance en indiquant les points à l'ordre du jour :

- Changement de nom de la confédération
- Modification des statuts et du règlement intérieur
- Admission de la FNAPMM en tant que membre actif

#### 1. Changement de nom : voir annexe 1

G. Viala attire l'attention des membres présents sur le fait que la dénomination *CONFEDERATION* pourrait être perçue de façon péjorative par le public maritime dans son ensemble et nos diverses autorités de tutelle en particulier, compte tenu de la connotation politiquement négative donnée à ce nom par les agissements d'un groupe dénommé *CONFEDERATION MARITIME* qui depuis l'affaire de l'Erika s'est livré à des actions et actes qui pourraient être qualifiés de délictueux.

Sur le plan de la linguistique, G.Viala indique que le terme : *FEDERATION* lui semble mieux approprié.

Il estime par ailleurs qu'un changement de nom, correctement médiatisé, serait de nature à attirer l'attention sur notre détermination à faire entendre la voix des Elèves et Anciens Elèves que nous sommes tous.

Le président indique qu'aucune décision ne peut être prise ce jour. Il demande à chaque association d'étudier ce point qui pourrait être mis à l'ordre du jour du prochain C.A.

#### 2. Modification des statuts et règlement intérieur

Le président indique que les réponses reçues suite à l'envoi des projets aux différentes associations sont positives et qu'il a été tenu compte pour la rédaction proposée au vote de ce jour des remarques qui lui ont été adressées.

Lecture est donnée des modifications proposées.

Après discussion, les articles : 4-2, 7-1 et 11-1 sont modifiés pour permettre une meilleure compréhension.

L'assemblée accepte les modifications du règlement intérieur qui découlent de la modification des statuts.

En conséquence, les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur sont acceptés à l'unanimité des membres présents. Ils seront mis en forme par le secrétariat d'HSM et envoyés à chaque association.

#### 3. Admission de la FNAPMM

Le président fait un rappel de l'historique de l'évolution des relations entre la Confédération et la FNAPMM, ainsi que du souhait exprimé par son président J. SCHIRMANN de devenir membre à part entière de la Confédération.

Aucune opposition ne se manifestant, la FNAPMM est admise en tant que membre actif à l'unanimité des votants. Le président

félicite J. SCHIRMANN pour cette admission qui donnera sans nul doute beaucoup plus de poids à la Confédération.

En conséquence le protocole d'accord signé à Brest le 5 juin 1994, entre J-C. MAUR, président de la Confédération et J. SCHIRMANN président de la FNAPMM, est annulé.

Aucun point n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président clôt la présente A.G.E. à 12h50.

Jacques FARHI

Pierre AYMERIC

## Annexe 1

### AGE Le changement de nom.

Le terme confédération a pris une connotation politique négative. Pour n'aborder que la Confédération Maritime, depuis l'Erika, elle s'est livrée à des actes violents (destruction au bull des bureaux du Fipol à Lorient; squat, avec dégradations de la propriété du PDG de Total, etc...) et à une participation active dans les actions de Greenpeace (à Cherbourg notamment). Cela nous a valu une protection musclée lors des JNM de l'Ifm à Lorient en 2003.

- Au demeurant, un rassemblement d'associations ne justifie pas ce terme. Fédération paraît suffire.
- Dans le contexte actuel de réflexion de bon aloi sur le maritime, opérer un changement de dénomination, en le médiatisant, attirerait l'attention sur notre détermination à faire entendre la voix des Elèves & Anciens Elèves que nous sommes tous.

Ces arguments me semblent plaider en faveur d'un changement de nom de notre Confédération.

CA La mutualisation des moyens. Dans le secret de nos comptes associatifs, la population d'adhérents n'étant pas en expansion, il faut bien nous attendre les uns, les autres, à de prochaines difficultés financières.

- Une publication commune sur un même support, avec des encarts personnalisés pour chaque partenaire, mais avec des informations maritimes générales utiles à la communauté maritime, incluant les Elèves, serait de nature à réduire considérablement et intelligemment ce poste.
- Une Assemblée Générale dans le même site, avec des compartiments propres aux divers types d'adhérents pour les travaux, mais des festivités communes, sont des dispositions qui devraient apporter une réduction des coûts auprès des prestataires. Cela pourrait se révéler un facteur déterminant dans la consolidation des rapports.
- Un siège et un secrétariat communs pourraient ensuite se concevoir.

Paradoxalement, alors que des politiques maritimes se profilent comme jamais depuis longtemps, nous subissons des atteintes sur l'enseignement, le pavillon, et jusqu'au régime de retraite, soit, sur tout le parcours professionnel. Il nous faudra bien, très vite, dépasser les malentendus d'un autre temps et nous concentrer sur l'essentiel, l'action de relance de notre métier au cours de l'année charnière qui s'ouvre.

Gustave Viala

## Annexe 2

### Commentaires sur l'Audit de l'ENIM

A la demande du ministre du budget et de la réforme budgétaire, l'ENIM a été audité en début d'année et le rapport d'audit a été rendu public le 13 avril 2006. La Fédération a été audité en tant que membre du conseil supérieur de l'ENIM. Cette instance a été réunie le 25 avril pour donner un avis sur cet audit. Devant la profonde irritation des syndicats du personnel navigant qui n'avaient pas été consultés par les auditeurs, le président a proposé un délai de réflexion jusqu'au 14 juin, date à laquelle le conseil supérieur se réunira à nouveau pour donner un avis au ministre sur ce rapport d'audit.

En ce qui nous concerne, il n'est pas dans notre intention de rejeter en bloc cet audit, car certaines de ses propositions visant à améliorer le fonctionnement de l'Etablissement et le service rendu aux usagers, comme la modernisation informatique, la simplification des procédures d'obtention de pension invalidité, l'amélioration de la sécurité et de la prévention des accidents, le rapprochement des salaires forfaitaires des salaires réels, l'amélioration du classement catégoriel, peuvent être retenues; d'autres, par contre, sont plus inquiétantes, comme l'externalisation vers les caisses primaires d'assurance maladie, la modification du mode de calcul de pensions, voire à rejeter en tout ou partie.

En dépit de l'affirmation que le statut de l'ENIM ne sera pas modifié, pas plus que notre régime spécial de sécurité sociale, il apparaît bien en toile de fond, dans la perspective de 2008 où inévitablement de nouvelles mesures de sauvegarde devront être prises pour tous les régimes, qu'il y a sous-jacente une volonté de glissement vers le régime général et de réduction du nombre des fonctionnaires. La vraie question est de savoir ce que fera le ministre de cet audit: il faut espérer qu'il ne le suivra que dans ses aspects positifs et qu'il sera réservé ou prudent dans les mesures qui pourraient avoir des conséquences sociales et dont il n'est pas certain qu'elles apportent un meilleur service aux usagers.

J.Schirmann

Nota : l'audit peut être consulté sur le site :  
<http://www.performance-publique.gouv.fr>

### Réunion d'information de l'APEM

HYDRO-SUP'MARINE a participé le 15 janvier 2007 à une réunion organisée par Claude WOLFF, président de l'Amicale de Professeurs de l'Enseignement Maritime (APEM), à l'Hôtel des Gens de Mer du Havre destinée à informer les associations sur l'évolution de l'enseignement maritime et l'avenir des Ecoles Nationales de la Marine Marchande.

1. Evolution de l'Enseignement Maritime : Extinction du recrutement des professeurs de l'Enseignement Maritime sous statut militaire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, dans le cadre de la réduction du corps de la fonction publique, civile ou militaire.

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

Plusieurs questions se posent

- Que vont devenir les professeurs en activité ? Ils sont 77 en théorie. Une fusion avec le corps des Administrateurs des Affaires maritimes pourrait être envisagée, et le recrutement de nouveaux professeurs pourrait se faire dans ce dernier corps, tout en sachant que plus de 80% des administrateurs à l'heure actuelle proviennent de formations non maritimes. Or la convention STCW exige que les professeurs aient une formation maritime, en vue entre autres d'être agréés comme examinateurs
- Quel sera le type de recrutement pour les professeurs n'appartenant pas au corps de Affaires Maritimes ? (Universitaires, navigants employés avec un contrat à durée déterminée et retournant à la navigation à l'issue de leur contrat...)
- Le rattachement de l'enseignement maritime à l'Education Nationale semble avoir été écarté. Claude Wolff a rappelé qu'il y avait à l'heure actuelle pénurie d'officiers de la Marine Marchande dans le monde (40000 d'ici 5 ans) et que la suppression du corps des professeurs de l'Enseignement maritimes ne semble pas compatible avec cette situation.

**2. Avenir des Ecoles :** en 2004, la loi sur la régionalisation a été votée mais le décret d'application n'est pas encore sorti et les écoles sont toujours nationales. Etant considérées comme des établissements d'enseignement supérieur, il semble qu'il y ait incompatibilité avec une régionalisation (C'est le cas pour les établissements dépendant de l'Education Nationale). Des discussions sont en cours sur le sujet. S'il y a régionalisation, les écoles seront soumises au « Code de l'Education », avec un conseil d'administration qui désignera entre autres le Directeur.

Une autre question se pose quant au nombre d'écoles dans le futur, 4 pour 1000 élèves à l'heure actuelle. Deux pourraient être fermées si leur statut reste national, mais il y aurait une chance d'en garder trois en cas de régionalisation.

Les associations ont exprimé le vœu qu'en cas de régionalisation, les écoles prennent le titre d' « Ecoles Supérieures de la Marine marchande ». Ce point avait déjà été évoqué lors de la réunion de la Confédération des Associations de la Marine Marchande du 17 novembre 2006 avec la Direction des Affaires Maritimes, place Fontenay à Paris.

Nous allons bien entendu rester vigilants sur l'évolution de la situation et vous tiendrons informés des développements futurs.

*Pierre AYMERIC, Président*

## INFORMATIONS REGIONALES

### GROUPE REGIONAL BRETAGNE-PAYS de la LOIRE

#### Compte rendu de la réunion du 4 décembre 2006 :

Ce lundi 4 décembre, nous sommes 12 membres de l'association

pour la réunion mensuelle, l'avant veille il y avait la St Eloi. Ceci explique cela.

#### Ordre du jour :

La St Eloi a eu lieu le 2 décembre, Joseph Domalain en a fait la relation : Malgré une convocation tardive, la St Eloi a réuni 55 participants à l'Hôtel de la Marine dans le beau cadre de verdure du parc de la Bégraisière à Saint Herblain.

*Ce fut l'occasion de retrouvailles de collègues de notre association, certains venus de loin. Quelques amis CLC accompagnés de leurs épouses ainsi que Madame Gilard qui gère la Maison de la Mer, nous firent l'amitié de nous rejoindre.*

*Notre Président Romain Houël nous détailla le programme des prochains mois, puis après avoir porté un toast à la bonne santé de l'Association, nous avons fait honneur à un très bon repas dans une ambiance chaleureuse. Pour ne pas manquer à la tradition, quelques volontaires et belles voix ont entonné des airs connus repris en chœur par l'assistance.*

*Bref des retrouvailles très réussies grâce au trio P.Arlais, J.Métais et R.Nougès qui durent préparer en toute hâte cette réunion. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.*

- Le 23 novembre a eu lieu la réunion du Bureau de la Fédération Maritime de Nantes.
- Le prix de la Maison de la Mer sera décerné en mars 2007, parrainé par Raphaella Le Gouvello ou Isabelle Autissier. Le Prix sera suivi d'un pot à la Mairie de Nantes puis d'un repas au Carnivore où seront invitées les deux Associations HSM et CLC.

Il y aura une réunion de coordination des Associations de la Fédération Maritime le 10 janvier 2007 à 18h pour l'échange des projets des manifestations annuelles des associations.

- Plusieurs changements auront lieu à partir du 31 mars 2007 :

Au niveau national le Trésorier Bertrand Morio sera remplacé par Aymeric Avisse au terme de son mandat lequel se termine donc le 31 mars 2007 date à laquelle le bilan sera à approuver. Conformément au C.A. du 14 octobre 2006 A. Avisse sera en doublure à partir du 1 janvier 2007.

Au niveau régional le Président Romain Houël sera remplacé par Philippe Jourdeuil

Le Trésorier Bertrand Morio aura Pierre Arlais comme adjoint.

Le Secrétaire Jacques Métais aura Marc Bourvellec et Claude Lasserre comme adjoints.

- Le 8 janvier la réunion mensuelle sera très brève. Elle sera remplacée par une réunion amicale et festive organisée autour d'un pique-nique du Nouvel An et de la Galette des Rois où sont conviés les HSM et les CLC avec leurs épouses. Venez nombreux. Toute la région est invitée, participation 15€ à adresser à Hydro-Sup'Marine chez J.Métais 20 rue Racine 44000 Nantes.
- Le 25 janvier à 16h toujours à la maison de la mer, les CLC nous invitent gracieusement à partager leur Galette des Rois. Venez, ils apprécieront votre visite.

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

- Le 7 février 2007 à 18h30 Buffet/Conférence sur le Canal de Suez. Vous recevrez les convocations en temps utiles.
- Au mois de Mai nous ferons une sortie avec les CLC à Angers pour visiter les Etablissement Cointreau et le musée de la Communication.
- Au mois d'octobre/novembre il y aura un Buffet/Conférence sur le naufrage du paquebot Afrique des Chargeurs Réunis en 1920, aux abords de Rochebonne, par Roland Mornet notre ami d'HSM, qui a écrit sur ce sujet un livre très intéressant. Les bénéfices de ce livre sont destinés à l'Institution des Orphelins Apprentis d'Auteuil.
- Gustave Viala mène une action vigoureuse en faveur de l'Education Maritime en particulier pour la réalisation du projet d'une université maritime ouverte à tous les métiers ayant un lien avec la mer. La fédération Maritime Maison de la Mer Daniel Gilard envisage de participer à l'étude du projet.

## Compte rendu de la réunion du 8 janvier 2007 :

Nous étions cinquante sept amis réunis ce jour Pour commencer l'année 2007 dans la joie, nous avons prévu un coté festif pour cette première réunion de travail. Nos épouses et nos amis CLC avaient été invités et nous étions près de soixante à joyeusement faire honneur au buffet (15€ par personne) préparé par nos grands chefs :P.Arlais, M.Bourvellec, J.Métais, R.Nouguès et des bonnes volontés pour préparer la salle et ensuite la laisser impeccable.

Le service a été irréprochable et la bonne humeur a régné. Chacun a participé à la réussite de nos retrouvailles. Arlette et Guy Le Cosquer sont venus de Carnac, Marie-Françoise et Gustave Viala sont venus de Lorient. Nous étions entre nous et entourés d'amis, et c'était une joie saine. Nous avons chanté... de notre mieux. Raoul était accompagné d'un couple de musiciens, joueurs de bombarde et de cornemuse, Mr et Mme Avignon, qui ont mis de l'ambiance.

Nous avons été très occupés en 2006 . 2007 s'annonce encore mieux

- 7 février buffet/conférence Le Canal de Suez
- 31 mars/1<sup>er</sup> avril A.G. à La rochelle
- mars ou avril sortie de printemps à Angers (Cointreau, musée de la Communication)
- octobre buffet/conférence la tragédie du paquebot Afrique

et dans le cadre de la Fédération Maritime de Nantes nous avons un grand projet pour l'avenir de notre Marine. Nous vous en reparlerons prochainement.

Mes vœux les plus chaleureux pour 2007 et trois mots à méditer, trois mots qu'aimait à répéter le regretté Professeur André Vigarié qui était l'ami des marins : *Travail, Tolérance et Tendresse.*

## Assemblée Générale :

Nous vous rappelons que vous pouvez **vous inscrire jusqu'au 28 février** pour l'AG de La Rochelle qui aura lieu les **31 mars et 1<sup>er</sup> avril**. Pour l'instant une centaine de personnes a répondu présent. **Venez les rejoindre, il faut que nous soyons nombreux.**

Le Président :Romain HOUEL

Le Secrétaire : Jacques METAIS

## AQUITAINE

### Repas de la Saint Eloi

Comme à l'accoutumée, nous avons fêté la Saint-Eloi avec nos amis CLC, le 9 décembre 2006.



Les quarante convives que nous étions se sont retrouvés au restaurant Quai West dans le quartier des chartrons à la limite de Bacalan en bordure de Garonne.

En effet, beaucoup d'entre nous, avaient fréquenté ces quais lors d'escales à Bordeaux sur les navires des Chargeurs Réunis, de la Transat, la Havraise ou autres, ce qui a ravivé certains souvenirs, malheureusement un peu anciens.



Nous nous sommes quittés satisfaits en pensant au repas de printemps et à l'AG à La Rochelle où nous espérons nous retrouver nombreux.

Ducaunnes Duval Michel

-----